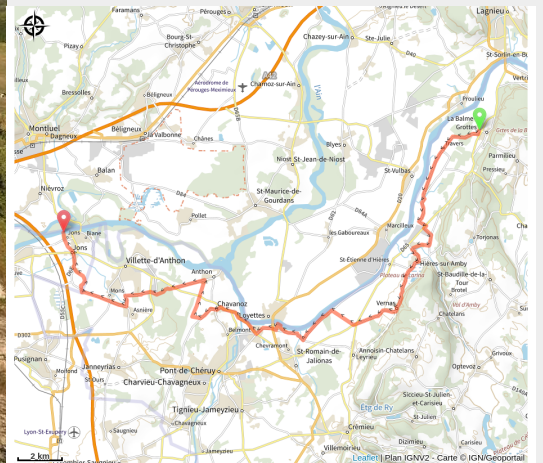


ViaRhôna à vélo - Étape 08 - La Balme-les-Grottes > Jons

Isère - La Balme-les-Grottes



Vue sur les falaises de Larina - Balcons du Dauphiné (Didier Jungers)



Aux confins du Bugey, cette étape de ViaRhôna s'écarte légèrement du fleuve pour rejoindre progressivement les Balcons du Dauphiné, où villages authentiques, châteaux et vignobles se succèdent.

À Anthon, l'Ain se jette dans le Rhône, formant un site naturel remarquable qui contraste avec la métropole voisine. Ensuite, c'est Jons, petit village aux portes du Grand Lyon, le canal de Jonage et le Grand parc de Miribel-Jonage. Etape provisoire sur petites routes.

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 2 h 24

Longueur : 36.1 km

Dénivelé positif : 275 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : La Balme-les-Grottes

Balisage : Sports cyclistes Véloroute

Communes : 1. La Balme-les-Grottes

2. Hières-sur-Amby

3. Vernas

4. Leyrieu

5. Saint-Romain-de-Jalionas

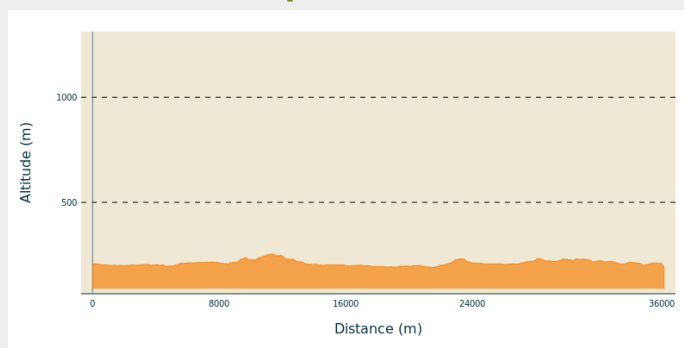
6. Chavanoz

7. Anthon

8. Villette-d'Anthon

9. Jons

Profil altimétrique



Altitude min 189 m Altitude max 254 m

Panneaux avec le logo de l'itinéraire accompagné du sigle EuroVélo 17.

Praticable : toute l'année.

Sous réserve de conditions météo favorables.

Services pour les cyclistes

De nombreuses adresses Accueil Vélo le long de cet itinéraire vous garantissent un accueil adapté, des services et des équipements de qualité pour profiter de votre séjour à vélo. Il est fortement recommandé de réserver en avance vos hébergements.

Site web (URL) : <https://www.balconsdudauphine-tourisme.com/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61556501098829>

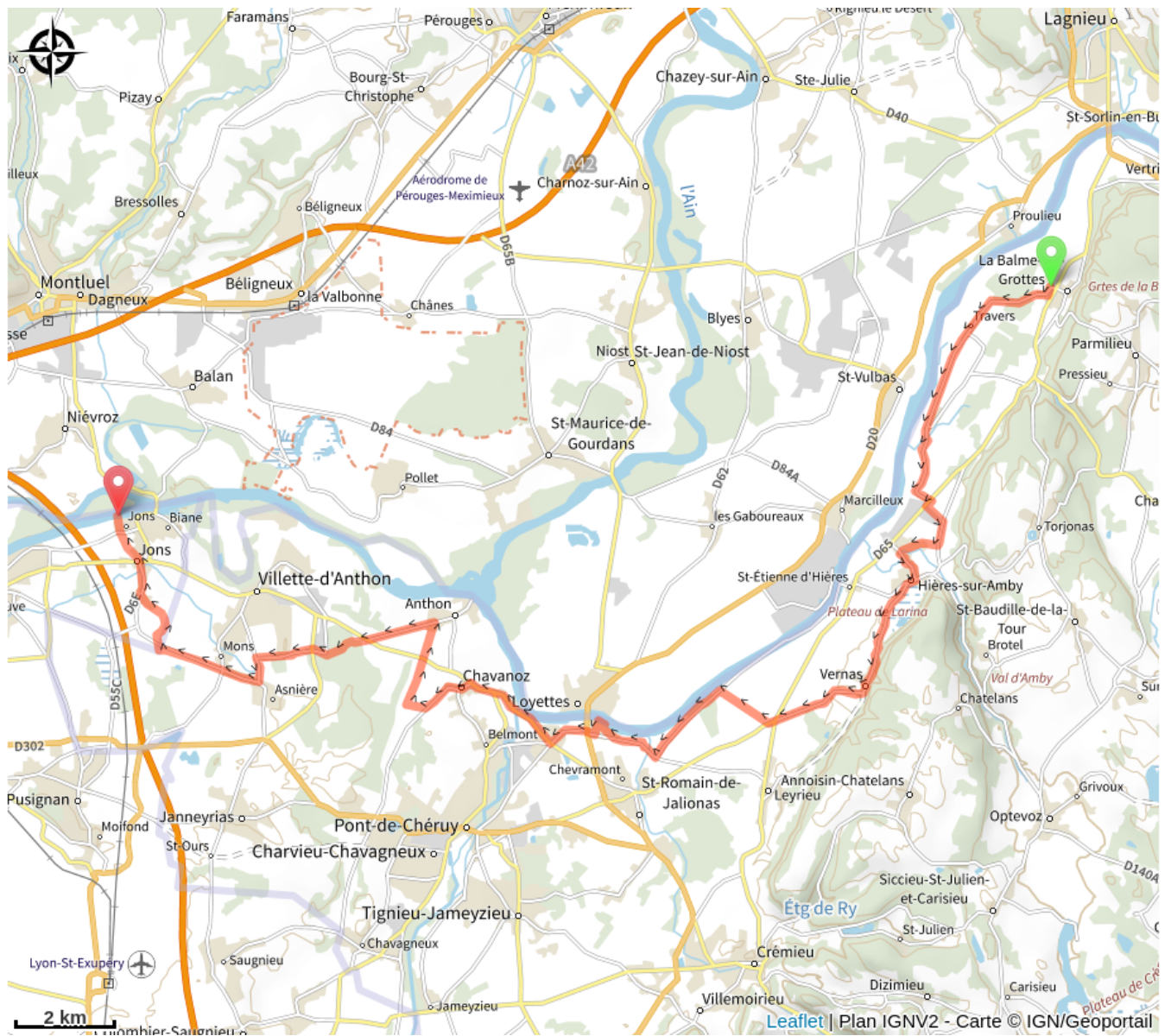
Page facebook : <https://www.facebook.com/viarhona>

Téléphone : [04 74 90 45 13](tel:0474904513)

Mél : tourisme@balconsdudauphine.fr

Instagram : <https://www.instagram.com/balconsdudauphine.tourisme/?hl=fr>

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

i A la campagne

i Au bord de l'eau

i En plein air

i Rivière ou fleuve à moins de 300 m

i Vue sur fleuve ou rivière

⚠ Recommandations

Il est possible de voyager avec un animal transporté dans un aménagement de bagages. Mais s'il est tentant d'envisager faire courir son chien près du vélo, ce ne sera pas possible partout : il devra souvent être tenu en laisse et impérativement transporté sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile. Les chiens peuvent être interdits sur certaines pistes cyclables départementales ou voies vertes.

En France, la loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics, sous peine de contravention de 1^{ère} classe (jusqu'à 38 € ; chiens de catégorie 3), ou de 2^{ème} classe (jusqu'à 150 € ; chiens de catégories 1 - d'attaque- et 2 -de défense ou garde- qui doivent être muselés).

Les hébergements n'acceptent pas tous les animaux. S'ils le font, un supplément et une preuve de vaccination peuvent être demandés. Les chiens sont interdits dans les magasins d'alimentation.



Matériel

Carte Viarhona - Tronçon Léman/Lyon

Comment venir ?

Parking conseillé

Route de Travers

Source

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

<http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>